

BUREAU SYNDICAL 1^{er} MARS 2023

CE QU'IL FAUT RETENIR →

AVIS CDAC – EXTENSION INTERMARCHE SAINT-VALLIER

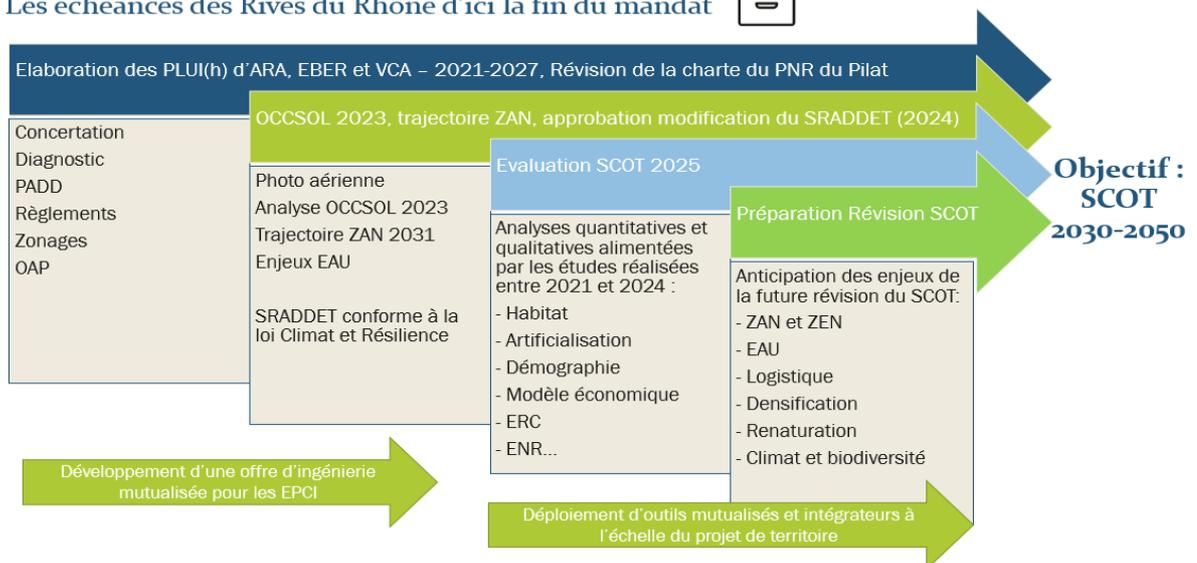
Les élus du Bureau se sont prononcés, préalablement à la CDAC prévue le 17 mars 2023 sur le projet d'extension de l'INTERMARCHE situé au sud de la commune de Saint-Vallier. La surface de vente projetée après travaux étant non conforme au PLU et non compatible avec le Scot (DAAC), les élus se sont prononcés défavorablement au projet. La Vice-Présidente Sylvie Dezarnaud représentera le SMRR lors de la CDAC.

PRESENTATION DU CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCEDURES DE REVISION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

TRAJECTOIRE ZAN – SYNTHESE DES RENCONTRES AVEC LES EPCI

Les équipes du Syndicat Mixte des Rives du Rhône sont allées à la rencontre des élus des EPCI pour faire un point sur la trajectoire ZAN des Rives du Rhône. L'occasion d'échanger sur la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) des 10 dernières années à l'échelle du SCOT (1680 ha) et les possibilités offertes pour les 10 prochaines années (640 ha). La boîte à outils à disposition des élus a aussi été présentée. Des nouvelles rencontres sont programmées avec les élus de Vienne Condrieu Agglomération et de la Communauté de Communes du Val d'Ay au printemps 2023.

Les échéances des Rives du Rhône d'ici la fin du mandat



SYNTHESE DES INVENTAIRES PELOUSES SECHES 2013-2020 – RIVES NATURE

Le SMRR porte avec l'association Rives Nature des inventaires des pelouses sèches depuis le début des années 2010. Fin 2022, une synthèse a été commandée et réalisée par le Bureau d'Etude Ecosphère. Les principaux résultats sont présentés en Bureau Syndical.

Qu'est-ce qu'une pelouse sèche ?

Pelouses : végétation rase dominée par des herbacées, sur sol peu épais parfois pentu, parfois écorchée, à faible ressources hydriques

Prairies : végétation de moyenne à hautes herbes, à ressources hydriques présentes tout au long de l'année

Il existe différents habitats de pelouses sèches. Ces habitats sont définis par le cortège floristique et par les conditions environnementales distinctes.

Nombre de communes concernées et surfaces

Toutes les communes sauf 14 dont 4 non prospectées, **1795 hectares**

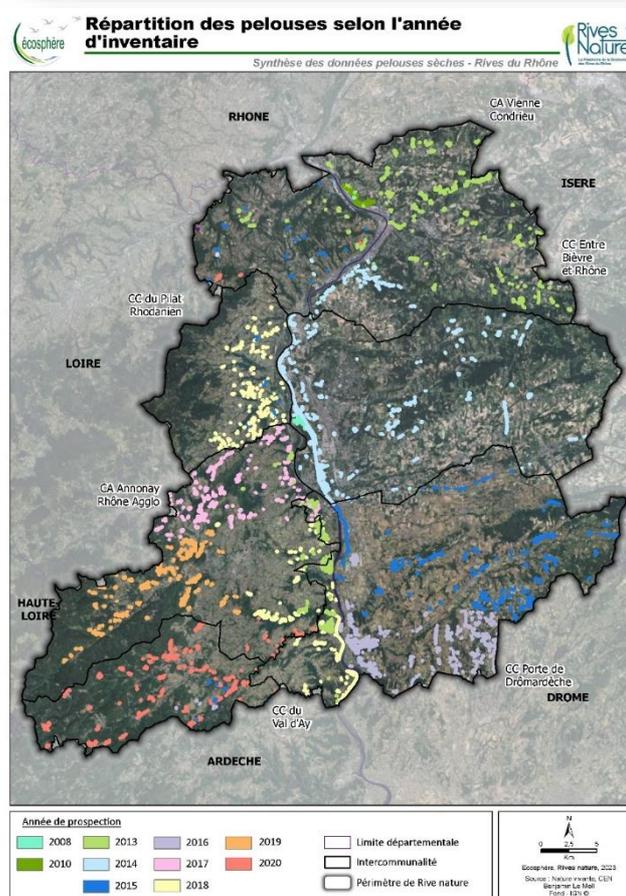
Des enjeux écologiques majeurs

- **Flore** 11 espèces protégées dont 2 à l'échelle nationale et 7 régionales, 23 espèces menacées.
- **Faune** 76 espèces protégées à l'échelle nationale, 44 espèces menacées.

Les suites à donner à ces observations ont été validées par les élus.

À propos du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a pour vocation première l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et sa traduction dans un projet de territoire qui compte 280 000 habitants sur un ensemble de 152 communes, à cheval sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône). Le SMRR accompagne les EPCI et les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques en lien avec le projet de territoire à grande échelle (aménagement/urbanisme, habitat/logement, sobriété foncière et énergétique, mobilités/déplacements, économie/commerce, environnement/biodiversité). Le projet de territoire des Rives du Rhône est labellisé Territoire Engagé pour la Nature.



**PROCHAIN BUREAU →
MERCREDI 5 AVRIL A 9H A PELUSSIN**